

Bonne fête aux Argile et Coriandre

Acte de naissance extrait du registre d'état civil de la commune de Lacaune, 11 messidor an II
(réf. Arch. du T., 4 E 124 / 1-2).

Le document utilise le calendrier républicain. Les jours ne font plus référence aux saints, mais à la nature et aux objets usuels. Pour montrer son attachement à la Révolution, on prénommait le nouveau né du nom inscrit au jour de naissance. Certains enfants s'en sortaient mieux que d'autres. Dans cet acte, la fillette n'aura pas de traumatisme, mais que dire de son voisin de registre que l'on prénommait "bâteau". Des adultes se faisaient débaptisés et adoptaient un prénom "révolutionnaire" mais rapidement la démarche fut considérée comme illégale.

1 aujourd'hui, onze messidor an deux* de la République française,
2 une et indivisible, avant midi, par devant moi Jean Cambon
3 aîné, membre du conseil général* de la commune* de Lacaune,
4 département du Tarn, élu le trente décembre mil sept cents
5 quatre vingts douze, (stile esclave), pour rédiger les actes
6 destinés à constater la naissance, les mariages et décès des
7 citoyens ; est comparu, en la salle publique de la maison
8 commune, le citoyen Bernard Hillaire Sebe, officier de santé,
9 lequel, assisté des citoyens André Bon, fils, dit Toulouse, marchand,
10 âgé de dix neuf ans, et de Jean Antoine Charles Cambon, fils,
11 directeur des postes, âgé de trente quatre ans, tous de Lacaune,
12 municipalité dudit département du Tarn, a déclaré, à
13 moi Jean Cambon aîné, que la citoyenne Marie Françoise
14 Olimpe Vareilles, veuve Cabanes, est accouchée, ce jourd'hui
15 à huit heures du matin, dans son domicile, audit
16 Lacaune, d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel
17 il a donné le prénom d'Argile Coriandre Sebe.
18 D'après cette déclaration que Bon et Cambon fils ont
19 certifiée conforme à la vérité, et la représentation qui
20 m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu
21 des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que j'ai
22 signé avec le père, Bon et Cambon fils.
23 A la maison commune les jour, mois et an que dessus.
24 André JACH Cambon
25 J Cambon aîné off[ic]ie[r] public Sebe